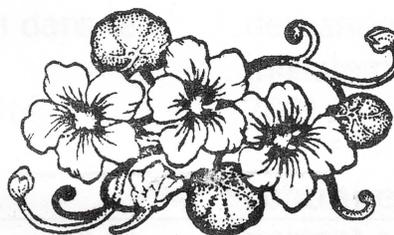




LE HERISSON CRAVENTAIS

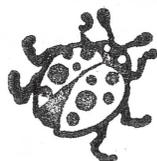


- LE JOURNAL DE L'APAC -



Arrêté du 17 Avril 1981 fixant la liste des mammifères protégés sur tout le territoire :

Art.1er. Sont interdits sur tout le territoire national et en tout temps (...) la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la naturalisation des mammifères d'espèces non domestiques suivantes (...) : Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), Ecureuil (*Sciurus vulgaris*) (...)



-N°21-
-MARS 2002-

-LE HERISSON CRAVENTAIS- N°21 (mars 2002)

« Transmettons à nos enfants ce capital inestimable qu'est un environnement préservé »
(Brochure de l'A.P.A.C.)

EDITO

Notre Maire m'a accordé, le 8 mars dernier, une longue et cordiale entrevue où il m'a été possible de présenter les réflexions de l'APAC sur l'aménagement du village - dont la question essentielle de la place de l'église - et sur les animations que nous organisons

et sommes prêts à développer et diversifier, sans concurrence avec les autres associations.

Ce numéro du Hérisson est le reflet de ces préoccupations de l'APAC.



Jean Badoual
Président de l'APAC

Maisons paysannes de France

Cette association (loi 1901) a pour but :

- de favoriser l'entretien et la restauration des maisons paysannes régionales dans leur cadre naturel
- de promouvoir une architecture nouvelle en harmonie avec les sites

Elle propose une adhésion à ses membres qui ainsi profitent – et font profiter leurs amis auprès de qui ils peuvent diffuser cette information – de diverses prestations :

- l'envoi d'une revue, 4 fois par an, très documentée et attrayante
- la proposition de vente de documents techniques particulièrement appropriés
- des visites-conseil sur place
- des stages de formation spécifiques (pour les artisans)
- des manifestations et expositions locales

« Maisons paysannes de France » a un stand à la Foire de Paris (30 avril – 12 mai).

Pour tout renseignement ou demande d'adhésion : Brigitte Gasquet 01 34 76 15 95



A PROPOS DU CONTRAT RURAL



Nous avons déjà, dans un numéro précédent, évoqué les travaux de la commission « Contrat rural ».

Il ne paraît pas inutile, aujourd'hui, de revenir sur une question qui nous concerne tous directement.

L'APAC se félicite de l'objectif prioritaire défini par cette commission : l'amélioration des conditions de circulation dans le village, avec tous les aménagements de sécurité compatibles avec le respect du style du village et de l'esthétique rurale.

Le rapport du CAUE va dans le même sens et insiste sur la nécessité de veiller à utiliser des matériaux qui ne dénatureront ni le charme ni le caractère original de Cravent.

La place de l'église et ses tilleuls, la Mairie et la façade du château sont des caractéristiques essentielles de l'identité craventaise. Il faut les maintenir, sans diminuer la surface arborée par l'installation d'un parking qui, de toutes façons, n'offrirait pas beaucoup de places de stationnement.

Le déplacement du monument aux morts a été envisagé. Nous pensons que ce serait une erreur susceptible de heurter les vieux craventais.

S'il n'y a plus de survivants de la guerre de 1914-18, le fait de soustraire ce lieu de mémoire aux regards des passants serait une maladresse psychologique.

L'échéance du dépôt de la demande de contrat rural, initialement fixée à la fin de 2001, a été reportée.

Il ne faut pas le déplorer mais au contraire s'en réjouir : cela permet aux bureaux d'étude d'avoir le temps d'élaborer des projets précis à soumettre à la municipalité, et à tous les craventais de réfléchir.

N'hésitez pas à donner votre avis.

Le Bureau de l'APAC





— LA MARCHE

Beaucoup de chemin parcouru depuis le mois d'octobre dernier ...
Au départ de Cravent, à travers la forêt d'Hécourt, la forêt de Rosny,
le val de Blaru, le bois de Bréval ... sans oublier l'expédition
à la Roche Guyon.

Une bonne douzaine de vaillants randonneurs se sont retrouvés chaque premier samedi du mois pour des balades d'environ 13 kilomètres en 4 heures (rythme moyen : 3 km/h...)

Prochainement, nous vous proposons :

Dimanche 14 avril. Une jolie boucle par Lommoye, la vallée des prés, St Illiers la Ville.

La promenade de terminera par la visite de la très belle église de St Illiers.

Le rythme de cette balade sera particulièrement "cool" et, puisque la saison de chasse est terminée, nous organisons nos dernières sorties le dimanche : bienvenue aux familles avec enfants !

Départ à 9 heures, place de l'église à Cravent.

Dimanche 5 mai. Nous essaierons une journée complète divisée en deux demi journées.

(possibilité de ne faire que le matin ou l'après-midi)

Matin : de Cravent aux Hauts de Croissy.

Après-midi : des Hauts de Croissy à Chanteloup-St Vigor.

Pique-nique à 12/13h et navette de retour à Cravent.

Apéritif en fin de balade, visite d'une ferme du XVIème siècle et navettes de retour à Cravent.

Dimanche 9 juin. La Roche Guyon encore ... De l'avis de tous, ce fut la plus belle balade de toutes nos sorties et ce malgré l'air vif de décembre !

Nous terminerons donc l'année en parcourant à nouveau le chemin des crêtes de Vetheuil à la Roche Guyon, accompagnés tout au long de la corniche par le panorama exceptionnel de la vallée de la Seine.

ADRESSES ... LIVRES ... ECHOS ...

Très bientôt (5/6/7 avril) se tiendra l'incontournable SALON DE LA RANDONNÉE (palais des expositions de la porte de Versailles de Paris - ouvert de 10h à 19h)

Vous serez étonnés par la qualité du Salon, par le choix et le nombre de "rando", séjours, vacances ... proposés, sans oublier toute la documentation distribuée gratuitement par les régions de France, les livres, les journaux spécialisés, le matériel, les vêtements etc...

Savez-vous que 31 millions de Français aiment marcher dont 12 millions de marcheurs intensifs et 15 millions d'amateurs. Savez vous que plus de 2.5 millions de chemins ont été recensés en France et qu'il existe près de 2500 associations de marcheurs.

AVEC LE TEMPS DES VACANCES, SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉS PAR UNE RANDONNÉE DE 2 À 3 JOURS OU PLUS ?!...

DANS CE CAS, CONTACTEZ MICHEL CHENUET AU 01 34 76 18 11

POUR MÉMOIRE :
Fédération Française
de Randonnée pédestre
(FFRP)

14 rue Riquet
75019 Paris
Tel : 01 44 89 93 90

Cartes et topoguides
de la région : librairie
Tonnenx à Mantes,
ou bien à l'IGN à Paris,
rue de la Boétie.